



INFORMATION AUX ABONNÉS : LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET VOTRE SERVICE D'EAU POTABLE

L'eau potable est essentielle. Face à l'épidémie de COVID-19, le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Santerre situé à Rosières-en-Santerre s'est organisé afin d'assurer la continuité de ses services. Nous vous proposons un point sur les principales questions identifiées.

○ ***L'eau potable est-elle vectrice du virus ? NON***

Avant distribution, l'eau que vous buvez suit préalablement une désinfection pour être propre à la consommation : les différentes agences sanitaires, et notamment l'Organisation Mondiale de la Santé, ont prouvé que le COVID-19 ne résiste pas au traitement de l'eau : vous pouvez consommer l'eau en toute sécurité.

○ ***Existe-t-il un risque de pénurie ? NON***

L'accès à l'eau potable est une priorité vitale et sa production est assurée pour toute la durée du confinement : nos équipes, à travers tout le territoire, continuent de veiller à la production d'une eau potable de qualité. Il n'y aura pas de pénurie.

○ ***La maintenance du réseau est-elle assurée ? OUI***

Face aux mesures de confinement, le SIEP du Santerre s'est organisé en se concentrant sur l'essentiel : la production de l'eau et la maintenance pour le bon fonctionnement du réseau. Les équipes sur le terrain continuent d'assurer les interventions de maintenance pour que tous les abonnés aient accès à l'eau potable.

○ ***Je suis une entreprise, puis-je différer le paiement de ma facture d'eau ? OUI, sous conditions.***

Les entreprises éligibles au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions qui rencontrent des difficultés pour payer leurs factures d'eau peuvent adresser une demande de report à l'amiable directement par mail à l'adresse contact@siep-du-santerre.fr ou par téléphone au **03 22 88 45 27** avec une de vos dernières factures d'eau afin que nous puissions prendre connaissance de vos coordonnées et donner suite à votre demande.

○ ***Puis-je continuer de joindre les services du SIEP du Santerre ? OUI***

L'accueil du public reste ouvert dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrière. Vous pouvez également joindre nos services par téléphone au **03.22.88.45.27** ou par mail contact@siep-du-santerre.fr

LES 4 GESTES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES DU CORONAVIRUS

